



Analyse des
marchés

P 2-4



Perspectives

P 4



Bilan et
recommandations

P 4



bulletin mensuel sur les marchés agricoles

points saillants

- La mise en marché des produits des nouvelles récoltes se poursuit correctement.
- Il en résulte une bonne amélioration des disponibilités en produits locaux (céréales sèches, légumineuses) avec des offres importantes dans les marchés ruraux de collecte et la reconstitution des stocks commerçants dans les marchés de groupement et de consommation.
- La demande est faible en milieu rural, mais importante pour les commerçants et les consommateurs qui sont en phase de constitution de stocks.
- Grâce aux importantes offres dans les marchés ruraux de collecte, les transferts vers les marchés de groupement ou de consommation s'opèrent intensément.
- Même si les prix demeurent encore élevés, ils ont accusé des baisses saisonnières.
- Les flux externes portant sur les produits agricoles sont encore timides, tandis que ceux internes sont importants.

analyses

La disponibilité niveau d'approvisionnement des marchés en novembre

⇒ Les marchés sont correctement approvisionnés en produits secs (céréales, légumineuses) : les producteurs, pour satisfaire des besoins alimentaires et non alimentaires, en offrent abondamment dans les marchés de collecte. Il s'agit, notamment du maïs pour certains pays (Mali), de l'arachide coque (Sénégal), du niébé (Niger).

⇒ En plus des produits locaux, les marchés sont abondamment approvisionnés en produits importés (riz, oignon, pomme de terre).



La demande

Dans la plupart des pays du Sahel, la demande par les ménages ruraux, en céréales locales sèches, est faible. Cette faiblesse est imputable aux réserves encore importantes des producteurs.

En revanche, la demande en riz importé reste constante, celle de l'arachide est forte, notamment au Sénégal où la campagne de commercialisation officielle a démarré en fin novembre.

Les prix

Les prix moyens par kilogramme des céréales sèches ont évolué dans les fourchettes suivantes :

- mil : « 181-217 » FCFA
- sorgho : « 158-237 » FCFA
- maïs : « 156-217 » FCFA

⇒ Ces fourchettes de prix concernent quelques pays (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal). En revanche il est observé des pics dans certains pays tels que la Guinée Bissau : 600 F CFA (mil, sorgho), 500 F CFA (maïs) et dans une moindre mesure la Côte d'Ivoire : 385 F CFA (mil), 373 F CFA (sorgho), 279 F CFA (maïs).

⇒ La comparaison des prix des principales céréales consommées dans les pays, par rapport aux périodes de référence, indique des variations alternatives.

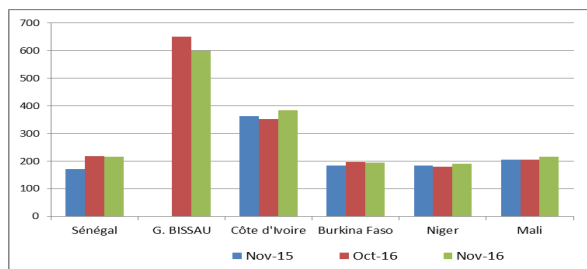
La comparaison des prix par rapport au mois d'octobre

indique les variations suivantes :

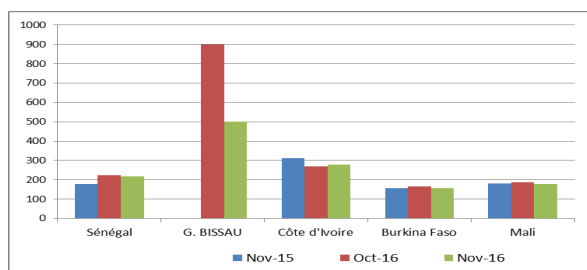
- **Mil** : il est observé une stabilité au niveau de deux pays (Sénégal, Burkina Faso), une baisse en Guinée Bissau (-8%) et de sensibles hausses dans les autres pays : Côte d'Ivoire (+9%), Niger (+6%), Mali (+5%).
- **Sorgho** : les prix sont demeurés relativement stable, sauf dans les marchés du Sénégal (+4%) et du Burkina (-4%).
- **Maïs** : seul le prix de la Côte d'Ivoire a enregistré une légère hausse (+4%), tandis que dans les autres pays il est observé de légères baisses (-3% à -5%), sauf en Guinée Bissau où une importante baisse (-44%) a été notée.



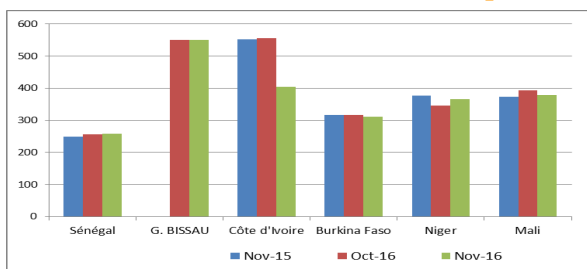
Prix moyens mensuels de détail du mil



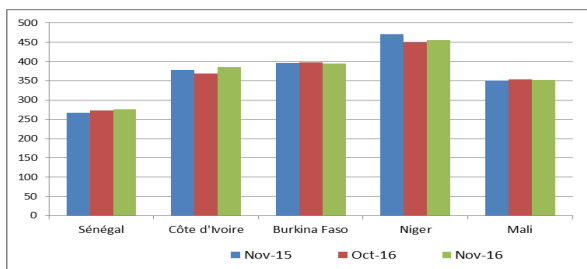
Prix moyens mensuels de détail du maïs



Prix moyens mensuels de détail du riz local décortiqué



Prix moyens mensuels de détail du riz importé non parfumé



- **Riz local décortiqué** : les prix du kilogramme sont compris entre 260 FCFA (Sénégal) et 500 FCFA (Guinée Bissau). A l'exception du Sénégal (275 FCFA/kg), les prix du riz importé non parfumé sont élevés dans tous les pays, variant entre 350 et 400 FCFA, avec un pic au Niger (456 FCFA/kg). Le prix de cette céréale est demeuré relativement au niveau de tous les pays, sauf en Côte d'Ivoire (hausse de 5% enregistrée).

Les variations par rapport à l'année dernière à la même période (novembre 2015) :

- **Mil** : les variations sont faibles au niveau de tous les pays (+4% à +6%), sauf au niveau du Sénégal où une hausse de 26% est observée.
- **Sorgho** : en raison, des faibles variations (-1% à +2%), les prix du sorgho sont demeurés relativement stables, excepté sur les marchés du Sénégal (+11%).
- **Maïs** : les variations significatives ont intéressé le Sénégal (+22%) et la Côte d'Ivoire (-11%).
- **Riz local décortiqué** : les cours n'ont pas connu de variations notables, sauf au niveau de la Côte d'Ivoire où une forte baisse (-27%) a été observée.
- **Riz importé non parfumé** : compte tenu des légères variations, ses prix sont restés relativement stables dans tous les pays.

Les variations par rapport aux moyennes des cinq dernières années :

- **Mil** : les variations du prix sont faibles à modérés selon les pays : Sénégal (+4%), Côte d'Ivoire (+6%), Niger (-11%), -5% (Burkina Faso, Mali).
- **Sorgho** : à l'exception du Sénégal (+8%), les prix du kilogramme du sorgho, pratiqués en novembre 2016, sont inférieurs au niveau de tous les autres pays, avec des taux compris entre -5% et -7%.
- **Maïs** : les cours ont connu des variations importantes au niveau du Sénégal (+13%) et de la Côte d'Ivoire, tandis qu'elles sont faibles dans les autres pays : Burkina Faso (-6%), Mali (-4%).
- **Riz local décortiqué** : les prix pratiqués sont tous inférieurs aux moyennes quinquennales avec des taux variant entre -6% (Côte d'Ivoire) et -9% (Niger).
- **Riz importé non parfumé** : il est demeuré relativement stable, sauf sur les marchés de la Côte d'Ivoire où une baisse de 12% a été relevée.

Les flux (internes, externes)

Dans un contexte de reconstitution des stocks, par les commerçants et les institutionnels, les transferts sont intenses entre les marchés ruraux de collecte et les marchés (groupement, consommation) et les structures nationales de stockage.

Les flux externes se réalisent entre les pays voisins pour certains produits céréaliers (maïs), des produits de rente (arachide) et d'autres produits (sel, produits halieutiques, café, cola, huile de palme, bétail, etc.). Ces échanges sont surtout plus dynamiques sur les axes suivants : Burkina Faso-Mali-Sénégal, Côte d'Ivoire-Mali-Sénégal, Guinée-Sénégal, Niger-Nigeria-Bénin.

Analyse des termes de l'échange

Les termes de l'échange sont toujours favorables aux producteurs des produits de rente et aux éleveurs. Ces avantages sont imputables à la forte demande accentuée par la concurrence des opérateurs qui sont entrain de reconstituer leurs stocks et à l'embonpoint des animaux présentés.

Les légumineuses

Les prix moyens de détail des légumineuses ont oscillé dans les fourchettes : « 280 - 527 » FCFA/kg pour le niébé et « 481 - 774 » FCFA/kg pour l'arachide décortiquée.

- **Par rapport au mois d'octobre 2016** : au cours des deux derniers mois, les prix du niébé sont restés stables au niveau du Sénégal, s'est légèrement contracté au niveau du Burkina Faso (-5%) et ont progressé dans les autres pays : +4% (Côte d'Ivoire, Niger), +10% pour le Mali. Pour l'arachide décortiquée, les prix pratiqués ont tous accusé des baisses variant entre -4% et -8%, avec toutefois une stabilité au niveau du Niger. Cette baisse généralisée est imputable à l'amélioration des disponibilités de cet oléagineux.
- **Par rapport au mois de novembre 2015** : la comparaison par rapport à la même période 2015, les prix du niébé ont progressé dans trois pays : Sénégal (+9%), Côte d'Ivoire (+15%), Burkina Faso (+6%), tandis qu'au Niger et au Mali, il a régressé de -4% et -5% respectivement. Concernant l'arachide décortiquée, les variations les plus significatives ont été enregistrées au niveau des marchés du Sénégal (+11%) et de la Côte d'Ivoire (-22%).
- **Par rapport aux moyennes quinquennales (2011-2015)** : pour le niébé, les variations indiquent des hausses modérées, comprises entre 5% (Sénégal) et 11% (Mali). Concernant l'arachide décortiquée, la seule variation significative a été observée au Niger (-24%). Concernant l'arachide décortiquée, les variations sont importantes : Sénégal (+14%), Côte d'Ivoire (+34%), Niger (+18%) et faibles pour le Mali (-4%).

FOCUS SENEGAL

- La campagne officielle de commercialisation de l'arachide (principale culture de rente) a démarré depuis le début du mois de décembre 2016. Le prix officiel de cet oléagineux est fixé à 210 FCFA / kg. Il a connu une hausse de 10 F/kg par rapport à son niveau de la campagne précédente (200 F CFA). Ce prix est aussi supérieur à celui pratiqué sur le marché international (185 FCFA/kg). La campagne officielle est caractérisée par l'ouverture de plusieurs points de collecte. La principale industrie huilière (SUNEOR-SA) a un objectif de collecte de 100 000 tonnes. Pour accompagner les huiliers, l'Etat a pris des mesures suivantes : mise en place d'un fonds de commercialisation de 11,5 milliards FCFA, paiement de 14 milliards FCFA aux Opérateurs, gérants des points officiels de collecte. Il convient de signaler qu'il y a une forte concurrence entre les industries huilières et les opérateurs étrangers, dont les chinois.
- La commercialisation de la pastèque occupe les producteurs. La vente de ce fruit pourrait procurer plus de 10 milliards FCFA aux producteurs.

Perspectives

Les marchés en décembre 2016 : des transactions qui vont s'intensifier

Cette ferveur se traduira par :

- l'accroissement des offres paysannes en produits locaux (mil, maïs, arachide) dans les marchés ruraux de collecte
- des transferts importants des marchés ruraux de collecte vers ceux urbains (groupement, consommation)
- une forte affluence des acteurs dans les marchés ruraux de collecte
- la poursuite de la baisse saisonnière des prix des produits agricoles

Conclusion et recommandations

- Au cours du mois de novembre 2016, les marchés de collecte ont repris leur dynamisme saisonnier. Ce regain d'intensité s'est accompagné d'une amélioration des offres (céréales, légumineuses et autres produits de rente comme le souchet et le sésame au Niger) dans les marchés ruraux de collecte et de transfert vers les marchés de groupement/consommation, où la reconstitution des stocks est en cours.
- Ce profil des marchés est marqué par la baisse saisonnière des prix pratiqués.
- La demande des produits agricoles (céréales sèches, légumineuses) est faible en zones rurales, mais forte pour les commerçants et les institutions nationales chargées de constituer les stocks de sécurité alimentaire.
- Les flux (externes, internes) des produits agricoles s'intensifient progressivement. Ceux des autres produits (bétail, cola, huile de palme, poisson, sel, etc.) se poursuivent normalement sur les axes : Sénégal-Mali, Sénégal-Mauritanie, Sénégal-Burkina Faso, Guinée Conakry-Sénégal, Côte d'Ivoire-Mali-Sénégal, Niger-Nigeria, Bénin.
- La nouvelle configuration des marchés requiert un suivi rapproché des marchés pour capter toutes les transactions, observer l'évolution des prix pratiqués, apprécier le niveau des disponibilités.

Ce bulletin a été produit et diffusé avec le soutien de nos partenaires :



Comité de rédaction

Directeur de publication : Sani LAOUALI ADDOH, Coordonnateur du RESIMAO (saddoh@gmail.com)

Rédacteur en chef : Mouhamadou NDIAYE, Vice Coordonnateur du RESIMAO (dionkndiaye@yahoo.fr)

Secrétariat exécutif du RESIMAO : Secrétaire exécutif du RESIMAO, Mahamadou DAOUAYE (mdaouaye@gmail.com)

Membres : Responsables SIM des pays membres RESIMAO et gestionnaires de la BD des pays membres